

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 22 septembre 2015 à compter de 19h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Les membres présents forment le quorum.

Sont absents :

Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2015-09-184

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé.

2015-09-185

ADJUDICATION DE CONTRAT – PAVAGE D'UNE PARTIE DE LA RUE BARR

Attendu que des appels d'offre ont été transmis à plusieurs entrepreneurs pour le pavage d'une partie de la Barr ;

Attendu que 2 soumissionnaires ont remis leurs offres telles que suivent :

Entrepreneurs :	tonnes métriques approx.	Prix unitaire	Sous total	Prix total du contrat avec taxes
PAVAGE CHENAIL	72	-----	-----	-----
PAVAGE M.C.M.	72	149.80\$	10 785.60\$	12 400.74\$
PAVAGE CÉKA INC.	72	-----	-----	-----
EXCAVATION ALI INC.	72	203.93\$	14 682.96\$	16 881.74\$

Attendu que ces dépenses seront couvertes en partie par les subventions du Ministre des transports du Québec;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que le contrat soit accordé à Pavage M.C.M pour un montant de 149.80 prix unitaire, soit un montant prévu de 12 400.74\$ taxes incluses;
- Que les travaux devront être effectués avant le 31 octobre 2015 et qu'une pénalité de 100\$ par jour sera applicable si cette condition n'est pas respectée.

ADOPTÉE

2015-09-186

PARTICIPATION FINANCIÈRE – INSCRIPTION HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE

Considérant qu' il est important de favoriser la participation des jeunes aux diverses activités de loisir;

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford désire promouvoir l'activité physiques afin d'établir de saines habitudes de vie et lutter contre la sédentarité;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- La municipalité offre une aide financière de 75\$ par enfants résident du Village de Hemmingford qui sont inscrit au Hockey mineur et/ou au Club de patinage artistique;
- La demande d'aide financière devra être effectué sur le formulaire prévu à cette fin et disponible au bureau municipal;
- La demande d'aide financière devra être effectué avant le 31 octobre 2015;
- Le participant ou le tuteur devra également fournir avec sa demande les documents suivants :
 1. Preuve de résidence;
 2. Un reçu officiel du montant payé pour l'inscription et émis par l'organisme;
 3. Le reçu devra indiquer le nom, l'adresse et le nom de l'activité ainsi que la catégorie;
- Que la présente aide financière soit pour la saison 2015-2016 seulement et ne représente pas un engagement annuel de la part de la municipalité du Village de Hemmingford.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTION

Aucuns citoyens présents à la séance.

2015-09-187

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h07 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

Drew Somerville, Maire
Maire.

Amélie Latendresse
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 22 septembre 2015.



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2015

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 22 septembre 2015 à compter de 19h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Michael Houle, conseiller n° 4;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Les membres présents forment le quorum.

Sont absents :

Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;
M. Dale Langille, conseiller n° 3;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

RÉSOLUTION: # 2015-09-186

PARTICIPATION FINANCIÈRE – INSCRIPTION HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE

Considérant qu' il est important de favoriser la participation des jeunes aux diverses activités de loisir;

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford désire promouvoir l'activité physiques afin d'établir de saines habitudes de vie et lutter contre la sédentarité;

En conséquence, il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- La municipalité offre une aide financière de 75\$ par enfants résident du Village de Hemmingford qui sont inscrit au Hockey mineur et/ou au Club de patinage artistique;
- La demande d'aide financière devra être effectué sur le formulaire prévu à cette fin et disponible au bureau municipal;
- La demande d'aide financière devra être effectué avant le 31 octobre 2015;
- Le participant ou le tuteur devra également fournir avec sa demande les documents suivants :
 4. Preuve de résidence;
 5. Un reçu officiel du montant payé pour l'inscription et émis par l'organisme;
 6. Le reçu devra indiquer le nom, l'adresse et le nom de l'activité ainsi que la catégorie;
- Que la présente aide financière soit pour la saison 2015-2016 seulement et ne représente pas un engagement annuel de la part de la municipalité du Village de Hemmingford.

ADOPTÉE

Copie certifiée et conforme à nos écritures.

Amélie Latendresse
Directrice générale et secrétaire-trésorière